



Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°15 | SEPTEMBRE 2013

**AOÛT MÛRIT LES FRUITS,
SEPTEMBRE LES CUEILLE.**



RENTÉE 2013



Le mot de Monsieur le maire

J'espère sincèrement que chacun d'entre vous a passé un agréable été. Le vent fort et froid que nous avons enduré pendant ces derniers jours nous a brutalement rappelé que la saison estivale tirait à sa fin. L'automne pointe son nez sur les feuilles des arbres.

Premier événement majeur : la rentrée scolaire. Elle s'est déroulée sereinement et je remercie l'ensemble des professeurs des écoles, Atsem et personnel communal pour leur participation active dans la réussite de ce moment important pour les enfants et les parents de la commune.

Les effectifs sont de 151 pour l'école élémentaire et 109 pour l'école maternelle, assez stables par rapport à l'année précédente.

Dans un édit précédent, j'avais déjà évoqué le projet de Zone Agricole Protégée (ZAP). Ce dernier a enfin pris forme avec l'arrêté de création signé par le Préfet du Var.

Cette ZAP est la première dans le Var et de loin la plus vaste de la Région PACA avec 1 100 ha. Notre exemple fait école et déjà d'autres communes nous contactent afin de connaître les modalités de création d'une ZAP. Nous ne pouvons que les y encourager.

Nous sommes fiers de l'aboutissement de ce projet qui a débuté au début de notre mandat. Je tiens à remercier tout d'abord les élus qui se sont impliqués avec beaucoup de ténacité dans ce dossier et les agriculteurs qui nous ont soutenus dans cette démarche et sans qui, rien n'aurait pu être fait.

Un des premiers objectifs de la ZAP est de protéger les terres agricoles contre la spéculation et l'urbanisation. Elle permet notamment aux agriculteurs de pouvoir développer et pérenniser leur activité en accédant au foncier à des prix « réalistes ».

Une première étape est franchie. Il nous faut maintenant continuer et mettre en place des actions concrètes visant à rendre ce projet vivant et innovant. Nous y travaillons déjà.

Sur la commune la viticulture représente 80 % de l'activité agricole. Outre le volet économique important, cette activité fait rayonner La Roquebrussanne bien au-delà des limites communales. Les vins sont régulièrement primés lors des concours agricoles.

L'agriculture participe également au maintien de la qualité des paysages et de notre environnement naturel.

Alors que la saison des maraîchers tire à sa fin, celle des viticulteurs a commencé avec les vendanges, fruit du travail de toute une année. Je leur souhaite une bonne récolte en vue de vins que nous aurons le plaisir de découvrir prochainement.

Le projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume avance bien et nous sommes en passe de réussir à tenir le calendrier ambitieux que nous avons fixé au début de l'année, à savoir finaliser le diagnostic partagé du futur parc pour décembre 2013.

Ce dernier a été récemment envoyé pour avis aux services de la Région, des Départements, de l'État, et nous sommes optimistes sur la suite.

Loin de mettre ce territoire sous cloche et de tout interdire (comme je l'entends parfois), le projet de PNR de la Sainte-baume est un excellent outil de développement pour nos communes. La labellisation de l'état est une reconnaissance de la qualité remarquable et exceptionnelle du territoire dont La Roquebrussanne fait partie.

Deux grandes réunions de restitution sont programmées pour la fin de l'année. Je ne manquerai pas de vous communiquer les dates et lieux de ces réunions afin que puissiez y assister nombreux.

Maintenir le juste équilibre entre développement de notre commune et protection de notre cadre de vie voilà tout l'enjeu des décisions que nous sommes amenés à prendre pour le futur

La Roquebrussannement vôtre,

Michel GROS
Maire de La Roquebrussanne





➔ Investissements / subventions

Comme chaque année toutes nos opérations d'investissements qui sont éligibles font l'objet de demande de subventions auprès de nos différents partenaires à savoir l'État, la Région et le Département.

Cette année, nos prévisions d'investissement s'élèvent à 1030000 € pour un total de subventions prévisionnelles de 602175 €, ce qui représente environ 58 % de nos investissements. Compte tenu de la baisse des subventions de la part de nos partenaires, il n'est plus envisageable d'espérer un taux plus important.

De plus, outre la baisse des subventions, certains projets ne sont pas éligibles et doivent donc être entièrement financés par la commune.

En conclusion, nous devons assumer une plus grande part du montant des projets. La gestion rigoureuse menée depuis maintenant 6 budgets nous permet de faire face, grâce à notre capacité d'autofinancement.

Pour rappel, les investissements les plus importants sont: la création d'un réseau pluvial Louuron et chemin des Molières (la réalisation de ce projet s'étalera sur plusieurs années), l'acquisition d'un véhicule pour le CCFF, le ravalement de la façade arrière de la mairie, l'acquisition de différents terrains, l'acquisition de matériel pour les services techniques, des passages protégés, des radars pédagogiques, des ralentisseurs, un mini stade, la réhabilitation de la salle René Autran, la rénovation du jardin d'enfants et bien d'autres...

Parc Naturel Régional (PNR)



Le Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, la Région PACA et ses partenaires associatifs invitent les curieux, du territoire et d'ailleurs, à venir découvrir ce parc en devenir. Des animations, démonstrations, expositions, spectacles, stands et conférences seront proposés tout au long de la journée du 20 octobre 2013 à un large public, des plus jeunes aux plus âgés d'entre nous. Avertis ou néophytes, l'événement « Faites » le PNR de la Sainte-Baume s'adresse à tous ! Il sera également l'occasion de lancer le Conseil de Développement du futur PNR.

Adresse du jour : Château Saint-Pierre (parc et salle des mariages)
D45A (à proximité du Lycée Ubelka) 13390 Auriol



Communiqué "Nouveaux arrivés"

➔ Bienvenue à La Roquebrussanne !

Mesdames, Messieurs

Soyez les bienvenus dans notre commune. Dans le but de favoriser votre arrivée et de faire connaissance, le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à une réunion d'information dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville **le 23 novembre 2013 à partir de 11h00**

À l'issue de cette réunion, nous pourrons continuer le dialogue autour du verre de l'amitié.

Réponse souhaitée par courrier au bureau des associations, par téléphone au : 04 94 86 87 57

ou par mail : bureaudesassociations@laroquebrussanne.fr **avant le 12 novembre.**

Michel GROS - Maire de La Roquebrussanne
Président du syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte Baume



Urbanisme : Au delà des clôtures

Toute propriété se repère, se regarde, s'observe depuis la voie publique... les clôtures et le jardin sont la vitrine d'une maison. Pour que le village soit beau, qu'on s'y sente bien, qu'il soit accueillant, chaque habitant doit avoir conscience de l'impact de l'extérieur de son lieu de vie. En finir, entre autres, avec les murs non crépis disgracieux serait une amélioration de l'esthétique fort notable.

L'harmonisation des clôtures est rendue indispensable pour une bonne intégration dans le paysage, c'est pourquoi elles sont soumises à un certain nombre de règles.

Quelle est la définition du mot clôture?

La clôture est une "barrière", construite ou végétale, qui délimite une parcelle vis-à-vis d'une propriété mitoyenne ou de l'espace public, lorsque leur séparation n'est pas assurée

par un bâtiment. Elle permet d'enclaver un espace et de séparer deux propriétés, voire de les isoler visuellement. L'importance de la clôture dans le paysage urbain ou rural a conduit à soumettre son édification ou sa construction à autorisation administrative. Le droit de se clore est intégré dans l'article 647 du code civil.

Vous avez le **droit imprescriptible** de clore votre propriété, que ce soit pour séparer celle-ci de la propriété voisine, généralement en limite séparative, ou pour empêcher quiconque d'y pénétrer.

Cependant, votre clôture ne doit pas apporter de gêne à l'exercice d'une **servitude de passage**, ni entraver un chemin d'exploitation.

Par ailleurs, votre clôture doit ménager des ouvertures suffisantes pour le **libre écoulement des eaux** provenant naturellement des fonds supérieurs sans les centraliser (Code civil art. 640).

Comme le prévoit le règlement du Plan Local Urbain (PLU) de la commune, vous devez déposer préalablement au commencement des travaux, une déclaration de travaux de clôture auprès de la mairie. Dans tous les cas, la hauteur des clôtures et des murs de soutènement, situés en bordure de voie communale, ne peut excéder deux mètres.

Attention, le fait de commencer les travaux sans l'accord préalable de la mairie constitue une infraction au code de l'urbanisme.

Petit rappel de la réglementation pour les plantations:

En général, une haie végétale (quelle que soit la nature de la plante) ne peut excéder deux mètres et doit être plantée à au moins 0,50 m de la limite séparative. Si la haie est commune entre deux voisins, elle peut être plantée sur la limite séparative. Les frais de plantation, d'entretien et de remplacement éventuel de plans doivent être partagés.

Services techniques : enceinte des anciennes écoles

Les services techniques qui œuvrent chaque jour à l'amélioration de notre cadre de vie ont embelli les murs de l'enceinte des anciennes écoles (qui en avaient bien besoin !!!) : nettoyage et peinture, le tout agrémenté par les employés des espaces verts de magnifiques fleurs.

Nous les en remercions, car cela n'est pas toujours facile.

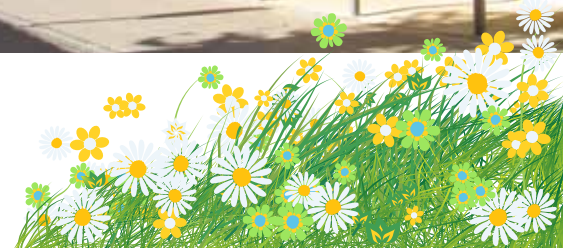
Le fleurissement du village nous a permis, pour la deuxième année consécutive de participer au concours « villes et villages fleuris ».



L'an dernier, nous avons obtenu le diplôme. Nous espérons mieux cette année. J'en profite pour remercier les particuliers qui eux aussi fleurissent et embellissent notre village.

Marinette Nano

Conseillère municipale déléguée aux associations et aux festivités





⇒ Passion, partage et patrimoine

Dans notre office de tourisme, c'est avec un immense plaisir que je rencontre quelquefois des passionnés bénévoles qui se soucient du patrimoine et de son devenir.

Des perles précieuses, généreuses de leur temps et de leur savoir qui viennent s'intéresser à l'histoire de notre petite commune, c'est un événement auquel nous nous sentons un peu associés par notre modeste contribution. Ces derniers temps, une rencontre un peu insolite : « un campanologue épigraphiste » ! Que sa quo ? Surprenant comme appellation « l'Art campanaire » (Peut être une expo étonnante en perspective!) Un érudit des cloches varoises : M. Serge Porre délégué du Var à la Société Française de Campanologie

L'enthousiasme, la passion et la sympathie du personnage pourraient séduire le plus indifférent en la matière, un travail qui demande tout un ensemble de savoir faire : grimper au sommet des clochers, relever chaque détail, poids, inscriptions, prendre des mesures, des photos, identification des fondeurs, répertoire musical...

En ce qui concerne notre commune, nous sommes « un cas rare et unique » car au moment de la révolution (1790-1795), la loi oblige de faire fondre les cloches en fonte pour en faire des canons, seule la cloche qui sonnait l'heure pouvait être conservée par les communes et nos anciens roquiers ont rusé pour ne pas vendre l'âme de leur village pour un peu de monnaie !

Nous possédons 4 édifices avec cloches, 1 civil et 3 religieux (le campanile 1669, chapelle Saint-Louis 1694, chapelle Notre-Dame 1730, Église 1751)

Enfin pour ceux qui souhaitent approfondir cette étude, des documents et des photos sur ces cloches « zoomées » sont déposés à la bibliothèque de notre village.



Le campanile - 1669



Chapelle Notre-Dame - 1730



Église Saint-Sauveur - 1751



Chapelle Saint-Louis Les Molières - 1694

Un sincère remerciement à M. Serge Porre pour le temps consacré à notre commune qui permet à nos cloches de faire déjà partie de l'inventaire des milles cloches répertoriées dans le var et la liste n'est pas exhaustive...

En espérant que tous ces bénévoles, passionnés du patrimoine (qui sont à la rescousse des sites et de nos édifices modestes faisant partise de notre culture locale) ne soient pas en voie d'extinction et interpellent de plus en plus les autorités locales et les représentants de la culture et du tourisme.

Madeleine Barale
pour l'Office Municipal de Tourisme





➤ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Bienvenue à notre nouvel agent social.

Le Centre Communal d'Action Sociale de La Roquebrussanne a recruté depuis le 1^{er} juillet dernier Madame Lucie LECOUBLET, dont les missions sont riches et diversifiées.



« Mon rôle est d'accompagner les personnes ou les familles dans les domaines de l'économie sociale, familiale, du logement, de lutter contre l'exclusion sociale et de protéger les personnes fragiles de tout âge confondu. Je mesure l'importance de la redistribution de l'information sans pour autant négliger la dimension humaine du service proposé, et ce dans le respect de la confidentialité quant à la nature des opérations effectuées ».

Depuis son arrivée Lucie a mis en place un réseau de surveillance des personnes fragiles pour le plan canicule ou grand froid.

Elle se tient à votre disposition et vous accueille au CCAS, chemin des vergers à La Roquebrussanne le lundi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00. Téléphone : 04 94 86 87 53.

➤ Des nouvelles du Comité Communal des Feux de Forêt

Coordonnée du Président Délégué M. Bernard LEPVRIER

Téléphone : 06 07 32 57 49

Le Nouveau véhicule du CCFF est arrivé fin juin, quelques jours avant la mise en alerte des patrouilles. C'est un LAND-ROVER de dernière génération, équipé selon les critères retenus par l'A.D.C.C.F.F.

Le Président et les membres de la cellule "Alerte" ont programmé, une permanence pour la période à risques majeurs, de juillet à septembre. La vigilance et la prévention sont toujours d'actualité, pour preuve, les personnes d'alerte sont intervenues le 31 août sur un incendie déclaré aux Baumes et ont maintenu la surveillance des lieux, après le départ du corps des sapeurs pompiers.

Remercions les pour leur disponibilité.

Appel aux Roquiens, venez renforcer l'équipe des bénévoles

Yves MARTIN

Conseiller municipal - Délégué à la sécurité



➤ La Police Municipale de La Roquebrussanne

Accueil de la Police Municipale de La Roquebrussanne :

22 Rue Georges Clémenceau - Tél. : 04 94 04 85 01 - Courriel : police@laroquebrussanne.fr

Le bureau est ouvert le lundi-mardi-jeudi de 13H30 à 16H30

La Police Municipale est composée de :

- Policiers et véhicule
- Un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique)
- Un agent de police municipal
- Une secrétaire administrative

Elle assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle est placée sous l'autorité du Maire qui est responsable, entre autre, de la sécurité des biens et des personnes sur sa commune.

Les policiers ont le soutien et la confiance des élus. Ils sont à votre service et à ce titre, méritent le respect dans l'exercice de leur travail. À La Roquebrussanne la police municipale et la gendarmerie nationale travaillent en étroite collaboration pour renforcer leur présence sur le terrain et mener des actions conjointes notamment dans le domaine de la prévention et la sécurité.

Afin d'assurer le déplacement de nos policiers en toute sécurité, nous avons fait l'acquisition d'un véhicule Duster, plus apte à intervenir dans des milieux d'accès difficile.

Recensement de la population : Un recensement de la population est programmé du 16 février au 15 mars 2014, nous vous remercions par avance de bien vouloir réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

Chaque agent sera muni d'une carte accréditive.



Yves MARTIN

Conseiller municipal - Délégué à la sécurité

➤ La TNT : Déploiement de 6 chaînes gratuites

Après le passage à la diffusion « tout numérique » de la télévision, qui s'est achevé en novembre 2011 sur l'ensemble de notre territoire, six nouvelles chaînes en HD sont diffusées sur la TNT.

De plus, les téléspectateurs recevant la télévision par antenne « râteau » devront lancer, dès lors une nouvelle recherche des chaînes pour les mettre en mémoire. Cela vous permettra de retrouver les chaînes actuelles et de recevoir les six nouvelles chaînes. Pour notre commune, l'émetteur concerné est celui des Salières. Multiplex diffusés : R1-R2-R3-R4-R5-R6. Multiplex à venir le 24 septembre/2013 : R7etR8. Vous pouvez vous adresser à l'Agence nationale des fréquences (ANFR) au 0970 818 818, ouvert du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures, au prix d'un appel local ou contacter un antenneur.



Marinette Nano

Conseillère municipale déléguée aux associations et aux festivités





Pigeonniers ou colombiers

(Partie deux)

VIII - LUCARNES ET OUVERTURES D'ENVOL :

Les ouvertures sont toujours peu nombreuses et placées en hauteur. Le rôle essentiel des lucarnes étant de laisser les pigeons libres de sortir à l'extérieur ou de les tenir enfermés au colombier au moment des semis... Les trous d'envol ne dépassent pas 10 cm pour interdire l'accès aux rapaces et sont équipés d'un dispositif de fermeture par des grilles ou des volets en bois manipulés d'en bas. Ces lucarnes sont orientées au sud et à l'est, à l'abri des pluies et vents dominants de la région. Le soleil réchauffe ainsi le colombier l'hiver et ses rayons n'y pénètrent pas l'été.

IX – À L'INTÉRIEUR :

1. LES BOULINS :

Les murs intérieurs des pigeonniers et colombiers sont tapissés de rangées de boulins que séparent des bandeaux anti-vermines: une rangée de pierre en saillie qui sert aussi au repos des pigeons. Les boulins sont des espaces aménagés dans lequel niche un couple de pigeons, en Provence ces boulins sont généralement peints en blanc « pijounié blanc » ... Ils peuvent être en pierre, en brique, en pisé, ou encore en terre cuite (poterie) et sont inclus dans la maçonnerie même du mur, posés sur des étagères, ou accrochés.

Le nombre de boulins dépend de la surface emblavée (plantées en blé) du fief ou des terres et peut-être considérable: il y a toujours plus de boulins que de pigeons (celui de Brue-Auriac est prévu pour 8 100 boulins).

2. L'ÉCHELLE :

Pour tous les colombiers, qu'ils soient cylindriques, carrés ou octogonaux, l'accès aux boulins se faisait au moyen d'une échelle tournante: au centre du colombier se dresse une poutre d'axe verticale qui pivote sur une pierre dure appelée foire.

À cette poutre sont rattachés un ou deux « bras » auxquels sont fixées 1 ou 2 échelles dont les barreaux correspondent aux différentes rangées de boulins.

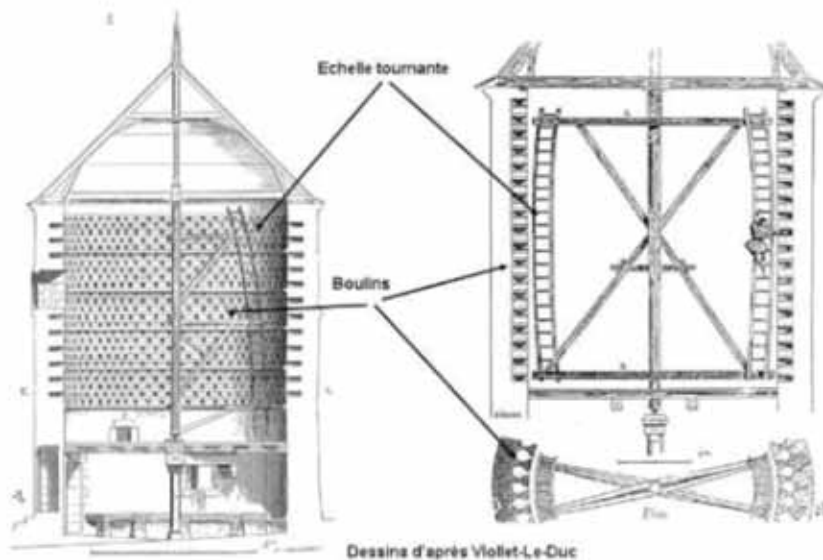
Cette échelle permet d'approcher facilement tous les boulins pour attraper les pigeons ou nettoyer les nids. Rares sont les échelles encore en place, bien souvent seul l'arbre central a résisté au temps.

LE PIGEONNIER DE LA ROQUE

Situé sur la parcelle G87 la parcelle G363 de 3ha 68a 24ca il a été construit en 1687 par les ancêtres de Louis-Marie GIACOBBI et est toujours resté dans la famille depuis cette date.

Il est aujourd'hui une propriété communale depuis le 12 juin 2009.

Après observations, il semble que notre pigeonnier soit bien un « pijounié a cagnard » :



- La toiture est à 2 toits successifs, avec un pan de la ratière et orientée sud, sud-est
- Il n'y a qu'une seule porte.
- Il reste 2 ou 3 carreaux des faïences vernissées de la rande qui en faisaient le tour...
- Par contre, quelle sorte de boulins y avait-il à l'intérieur? Aucune traces, ce qui laisse à penser qu'ils étaient en bois, il faudrait mieux observer pour y trouver quelques indices. Combien y en avait-il? De même pour l'échelle d'accès?
- Les trous que l'on voit par moments sont sans doute liés à un usage ultérieur du bâtiment.

Conclusion

La restauration de ce point du patrimoine doit pouvoir s'envisager...

« il n'y a plus qu'à !!!!!!!! »

L'équipe de La Roque Se Raconte



⊕ Théâtre : Salle René AuTRAN "Panique au ministère"

Représentation gratuite offerte par la municipalité
le samedi 5 octobre à 21h00

Synopsis :

Gabrielle est la chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale. Entre Louis, son ministre complètement largué, Cécile, son énergique mère croqueuse d'hommes, et Sara sa fille en quête d'indépendance, elle n'est pas beaucoup aidée... L'arrivée d'Éric, jeune homme de



ménage de 20 ans son cadet, ne va en rien régler ses problèmes et va même faire voler en éclats ses habitudes d'éternelle célibataire !

⊕ Comité des Fêtes

En février dernier, les membres du Comité des Fêtes ont été renouvelés. La nouvelle équipe, soutenue par plusieurs bénévoles, s'est rapidement mise au travail et après quelques mois d'activité, le bilan est plutôt satisfaisant.

Les activités déjà mises en place ont été maintenues. Au loto, habituellement programmé en décembre, un deuxième loto a été organisé le dimanche 5 mai 2013 qui a réuni 140 personnes, salle René AuTRAN. De superbes lots ont ravi les gagnants (salon de jardin, téléviseur, plancha pro, camescope...).

À l'occasion de l'exposition de voitures anciennes organisée par la commune, un repas assuré par le comité des fêtes, a accueilli 130 convives. Le DJ et chanteur, Adrien Solis a animé ce moment convivial et de nombreux participants se sont « éclatés », sur la « piste de danse ».

Les temps forts de l'été :

Fête de la musique (22 juin), fête du village (12, 13 et 14 juillet), le grenier dans la rue (4 août), « La Roque en jeux », journée d'animations pour les enfants (15 août).

Spectacles, revue cabaret, concours de boules, animation DJ, feu d'artifice ont ponctué ces journées pour le plaisir de tous. La centaine de participants au traditionnel aïoli du 14 juillet, qui a dû se mettre à l'abri de la pluie durant le repas, gardera un souvenir tout particulier de ce moment... Le Comité des Fêtes les remercie tout particulièrement pour leur bonne humeur devant cet aléa climatique.

Le grenier dans la rue, avec plus de 190 exposants a lui aussi été un beau succès. Tout en se promenant, les visiteurs ont pu fouiller et dénicher l'objet de leur convoitise. Les amateurs de bonnes affaires ont ainsi été comblés.

Environ 150 enfants ont pu profiter de la journée d'animations du 15 août, organisée à leur intention : châteaux gonflables, jeux d'eau, jeux en bois, Barbe à Papa, goûter, boissons... tout entièrement gratuit. Tous les enfants ont pu partir avec un petit cadeau.

Une Soirée « STAR DANCEFLOOR », DJ Pack avec une pluie de cadeaux pour les plus grands a clôturé la journée...

Plusieurs dates à retenir pour les festivités prévues jusqu'à la fin de l'année :

13 octobre 14h30 : Thé dansant Salle René AuTRAN. Entrée 5€ plus une boisson offerte. Un ramassage des personnes n'ayant pas de moyen de transport sera organisé devant les anciennes écoles pour se rendre à la salle.

31 octobre : Halloween

1^{er} décembre : LOTO salle René AuTRAN

8 décembre : aura lieu également le traditionnel Marché de Noël.

À n'en point douter, le Comité des fêtes est une équipe dynamique et bien déterminée à mettre tout en œuvre afin de maintenir l'animation dans notre village.

Pour tous renseignements

☎ 07 81 09 86 50



Fête de la musique du 22 juin



Le grenier dans la rue du 4 août



Le COF en cuisine



La Roque en jeux du 15 août



↳ Les griffons : Multi-accueil

Le multi-accueil « Les Griffons » a repris ses activités depuis le jeudi 29 août 2013.

L'équipe, composée de Déborah, Guylaine, Nicole et Céline est heureuse d'accueillir et de vous présenter Céline, la nouvelle Directrice Adjointe, et Auxiliaire de Puériculture, qui nous a rejoint en ce début d'année scolaire. « Les Griffons » vous accueille dans ses locaux, situés derrière l'école maternelle. Une équipe de professionnelles qualifiées (dont une infirmière Magali), accueille vos enfants de 1 an à 3 ans révolus, du lundi au vendredi, par demi-journée.

Téléphone du Multi-accueil : 04 94 86 92 74



↳ Cantine municipale

FONCTIONNEMENT ET RÈGLEMENT ANNÉE 2013-2014

Tout enfant inscrit à l'école communale (primaire ou maternelle) de La Roquebrussanne peut être admis au service de restauration scolaire. Ce service est ouvert uniquement pendant la période scolaire. Toutefois, l'augmentation importante de la fréquentation de la cantine scolaire et l'impossibilité de l'agrandir, nous amènent à prioriser l'accès au service de restauration scolaire aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle, ou le parent ayant la garde dans le cas des familles monoparentales.

INSCRIPTIONS

Pour que l'enfant déjeune au restaurant scolaire, il est impératif d'enregistrer son inscription auprès de la mairie. Si l'enfant n'est pas inscrit, il ne pourra être ni reçu, ni gardé au restaurant scolaire et dans cette hypothèse, la responsabilité de la commune ne sera pas engagée en cas d'éventuel accident.

En cours d'année, l'inscription au restaurant scolaire sera possible, si tous les critères d'admissibilité sont remplis. Pour les élèves accédant à ce service, les inscriptions se feront pour une durée d'1 année scolaire; les jours de présence souhaités de l'enfant seront mentionnés sur la fiche d'inscription, une fois validés, ils seront valables pour l'année entière.

PAIEMENT DES REPAS

- Le paiement des repas s'effectue d'avance mensuellement, ou de vacances à vacances et se fait dans les locaux de la Mairie en période scolaire chaque mardi et jeudi matins de 9h00 à 11h00 auprès de Melle MASSEILLE Virginie, régisseur titulaire.
- Le prix du repas est fixé à 3 € TTC. Il pourra évoluer en fonction du prix du marché.
- Le règlement se fait par chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC ou en espèces.
- Seuls les enfants dont l'inscription et le règlement auront été enregistrés seront admis au réfectoire.



DISCIPLINE

Tout enfant admis à la cantine devra respecter les règles de conduite et l'autorité du personnel municipal.

HYGIÈNE

Les enfants doivent être propres et en bonne santé (les parents veilleront particulièrement à éviter la prolifération des poux).

ABSENCES

En cas d'absence justifiée et sur présentation d'un certificat médical, il est impératif que les parents préviennent Melle MASSEILLE en Mairie dès le premier jour avant 10h00 au matin afin de pouvoir annuler les inscriptions de l'enfant aux jours suivants, étant entendu que le premier jour ne sera pas décompté.

Devant le nombre croissant de demandes de remboursement des repas de cantine sans justificatif, seul le certificat médical justifiant l'absence pourra être pris en compte.

Aucun remboursement ne pourra être effectué, les repas seront décomptés sur la période suivante.





➔ Chœur Bastidan

Après un repos estival nécessaire le Chœur Bastidan a repris ses activités le 4 septembre 2013. Les répétitions ont lieu le mercredi à 20 heures à la petite salle du Moulin à Huile. Au programme: comédies musicales, chants de Noël et chants de la renaissance.

Nous travaillons actuellement le programme de Noël qui comprendra, outre des chants connus de notre répertoire, des nouveaux chants tant traditionnels que contemporains.

Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 15 décembre 2013, à 16 heures en l'église de La Roquebrussanne et cette année nous aurons le plaisir de recevoir la chorale « Les Voix du Soleil » de Cogolin.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux et même plus... Pour ceux qui ne pourraient pas venir nous écouter ce jour-là, nous donnerons également un concert:

- en l'église de Garéoult, le dimanche 1er décembre à 16 heures, où nous accueillerons la chorale « Éclats de voix » de Brignoles,
- et en l'église de Cogolin, le dimanche 8 décembre à 16 heures 30.

Nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux choristes et nous recrutons des basses et autres registres.

➔ Groupe local LPO Sainte-Baume

« *L'hirondelle commence la journée et le rossignol la finit..* »

Comme le dit ce proverbe russe "notre vie est marquée par la nature et par le chant des oiseaux".

Or, si nous pouvons encore écouter (et difficilement voir !) les rossignols lorsque reviennent les beaux jours, les messagères du printemps qui virevoltent dans le ciel se font de plus en plus rares. Les Roquiers du Groupe LPO Sainte Baume, qui organisent chaque année un recensement, ont relevé une baisse de 55% des effectifs en deux ans. Les raisons de ces résultats préoccupants sont multiples : les pesticides, les changements climatiques et la destruction des nids par travaux sur façades.

Sur ce dernier point, nous demandons aux propriétaires qui souhaitent effectuer un ravalement de façade, où se situent des nids, de prendre en compte les recommandations suivantes :

Photo : Louis- Marie GIACOBBI pour le groupe local LPO Sainte-Baume

- Ne pas débiter les travaux et ne pas installer d'échafaudages durant une période allant du 1^{er} avril au 30 septembre.

- Dans tous les cas, ne pas détruire les nids, mêmes vides. Heureusement, les hirondelles sont au plan légal, protégées par l'article L411-1 du Code de l'environnement : Sont interdits en tout temps « la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement... » Tout contrevenant est ainsi passible d'une amende de 15.000 euros et/ou d'une peine d'emprisonnement d'une durée maximale de 6 mois (art. L415-3 et suivants du Code de l'environnement).

Pour que « sémpe la dindouletto cascaio » (pour que toujours l'hirondelle gazouille)...

➔ Forum des associations

Chaque année le forum des associations et la fête du sport (en partie compromise cette année par une météo déplorable) témoignent de l'intensité et de la vitalité du tissu associatif et sportif de la commune et de ses environs. Ce rendez-vous permet aux nombreuses associations qui œuvrent, de présenter aux visiteurs tout l'éventail de leurs activités en les accueillant sur leurs stands.

Sport, culture, cuisine, citoyenneté et bien d'autres.

Que vous soyez une association, un porteur de projets associatifs, que vous ayez envie de faire du bénévolat ou que vous soyez simplement à la recherche d'une activité, le Forum vous permet de rencontrer les équipes, d'échanger, de communiquer et de vous informer.

Nous vous remercions de votre présence et félicitons les bénévoles du COF pour la restauration.

MN

➔ Les amis de la cuisine provençale

Les Amis de la cuisine Provençale est une association de bénévoles créée en 1980 qui a son siège à l'espace Jean Baptiste REBOUL (célèbre cuisinier Provençal, natif de la Roquebrussanne), parking des Aires, BP 8, dont la présidente est M^{me} Monique CAULET.

L'association locataire de la commune est très sensible à l'intérêt que lui portent le Maire et l'équipe municipale. Après la réfection de la toiture, grâce aux travaux de peinture réalisés et à l'intervention de l'équipe des services techniques communaux, notre local a fait peau neuve!

L'association remercie de tout cœur, pour leur gentillesse et leur efficacité les personnes dévouées qui ont aidé au déménagement et à la remise en place du matériel.

Au fil du temps, l'équipe d'encadrement des stagiaires s'amenuise. Aussi, nous accueillerons avec grand plaisir toute personne animée du désir de partager nos activités dans le souci de maintenir notre patrimoine culinaire Provençal.

Notre activité vient de reprendre, vous pouvez consulter le programme sur notre site: « <http://monsie.fr/cuisine-provencale> »

Pour vos cadeaux d'anniversaire, stages de groupe, nous contacter afin de fixer: menu et date ou pour obtenir le programme.

Contacts :

Tél. : 04 84 69 33 57 - 04 94 77 63 54 - (04 94 86 80 29 les jours de stage)



Laëtizia Camier
Adjointe à l'urbanisme



⇒ Hello, Hello... Élie êtes-vous là ?

... Mais oui, mais oui je suis là ! Dans mon jardin et je veille... Je veille tendrement sur les toits de mon village, à droite, et sur la colline de la Loube à ma gauche ! Toute la beauté de notre paysage à portée de ma vue et de mon attention ...

Au mois de mai, tous les élèves de Rocbaron se sont promenés dans les allées du jardin pour qu'ils prennent conscience de la richesse de la biodiversité et de l'intérêt de l'interdiction de l'usage des pesticides... c'est ce que j'ai toujours fait !!!

Cet été, au mois d'Août, j'ai accueilli 6 scouts lyonnais. Mon jardin est connu par-delà les frontières varoises et ces jeunes, vigoureux et dynamiques, ont demandé à venir séjourner deux semaines sur mes bouts de collines amoureusement plantés. Cela en échange de quelques travaux qui ne sont, ma foi, pas du luxe ! Remise en état de la toiture de mon atelier avec Luc... Hé, oh, croyez-moi, ils y cuisinaient et prenaient leurs repas là où, moi, je venais me restaurer. Quel bonheur de sentir, à nouveau, ces bonnes odeurs de cuisine là où je concoctais mes petits plats provençaux !

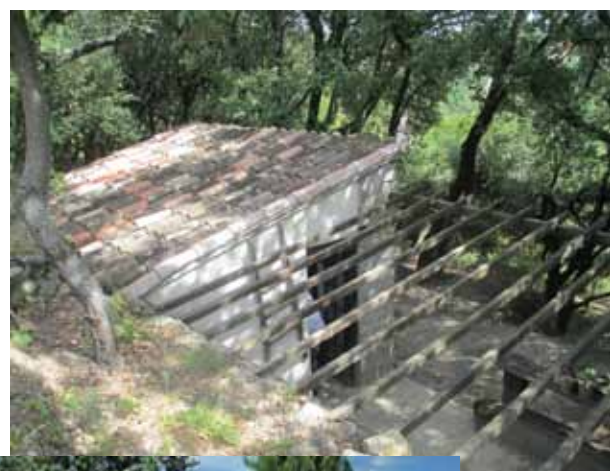
Ils ont, également, aidé à la réfection du bassin de la rocaille ; l'eau s'écoulait et les plantes aquatiques qui y séjournaient s'en trouvaient menacées. Ils sont partis heureux, emplis de la quiétude de mon site et pleins de souvenirs acquis lors de belles promenades parcourues, le plus souvent, à vélos.

Les visiteurs de mon jardin ont été accueillis par Xavier, gardien de mes trésors, qui ne prit qu'une semaine de congé. Il faut dire que les pluies printanières et les orages estivaux ont permis l'apparition de nouvelles espèces végétales que notre botaniste n'a pas manqué de consigner dans son inventaire. Et même si cet été n'a pas été particulièrement sec, notons que c'est le moment propice à la transmission des processus naturels adoptés par les plantes pour résister à la sécheresse .

Ah, ah, que de choses à expliquer, à dire aux enfants, aux gens pour qu'ils respectent les belles choses que la nature nous donne ...

Ah, ah, moi je suis toujours émerveillé de voir une plante grandir, un insecte ou même une pierre ...

Ah, ah, comme j'aimerais que d'autres vivent ma passion ...



⇒ La maison des jeunes et de la famille

Voici la RENTRÉE!

En effet, après un premier été rempli d'activités pour nos jeunes de 12 à 18 ans, la maison des jeunes et de la famille reprend du service le jeudi soir de 17 heures à 19 heures Certes, tous les travaux de remise en état ne sont pas terminés et avec le réapprovisionnement en matériel, la collaboration des jeunes a la création de "leur" maison des jeunes va pouvoir recommencer.

Cet été, les jeunes ont pu participer diversement selon leur préférence à des jeux de rôles grandeur nature, à une sortie à la plage, à du paintball, au salon du rêve et de l'imaginaire etc. Diverses activités leur ont été proposées et ce pour tous les budgets.

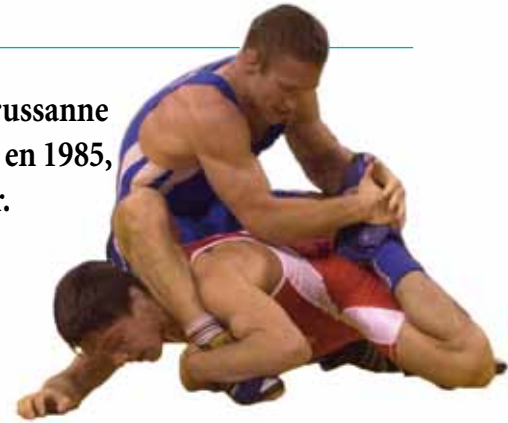
Nous souhaitons que cette maison se développe encore plus et saluons ces animateurs et autres bénévoles qui s'occupent de nos jeunes et leur font découvrir de nouvelles activités.





Chez les lutteurs, c'est aussi la rentrée !

Pour la 27^{ème} année consécutive, les lutteurs de La Roquebrussanne vont retrouver le chemin de leur salle d'entraînement. Il y a 28 ans déjà, en 1985, la Section Lutte voyait le jour, au sein du Comité d'Animation Roquier.



HISTORIQUE

En 1985, approchant de la retraite, j'avais décidé de venir m'installer à La Roquebrussanne où j'avais vécu quelques années de mon enfance.

À cette époque, le CAR, s'occupait activement de l'animation du village. Contrairement à mes projets de retraite, avec l'aide du maire, d'alors, M. Jean-Louis Giraudeau, j'ai enregistré l'inscription de mes premiers élèves Roquiers. La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Var, informée de mon initiative, avait décidé de mettre à ma disposition un tapis de lutte de 10x10 mètres, qu'elle avait acheté, quelques années auparavant. C'était à l'occasion d'une importante opération de découverte de la lutte qu'elle avait initiée et que j'avais animée dans les différentes écoles primaires de La Seyne sur Mer. C'est dans cette ville, que j'ai été pendant 20 ans, l'entraîneur de la section lutte du CSMS Seynois où j'ai eu le plaisir de former 8 champions nationaux de lutte.

En fait, dans le village du centre Var, ce n'était que le début d'une nouvelle carrière d'entraîneur. À La Roquebrussanne, les résultats n'ont pas tardé à se concrétiser pour de nombreux enfants du village, ou des alentours. Cinq d'entre eux, ont également décroché un titre national et trois autres l'ont manqué de peu, en terminant vice-champions de France !

ÉTAT DES LIEUX AUJOURD'HUI

Le temps est largement venu pour moi, de prendre une vraie retraite, en abandonnant mes fonctions de Président du CAR.

De nombreux élèves de notre club, ont obtenu leur diplôme d'animateur, de professeur de lutte ou même de brevet d'état. Cela m'a permis, il y a quelques années de passer le flambeau d'Entraîneur Général du CAR à Jean-Luc ANGELINI qui, après avoir été plusieurs fois, champion de France, a décroché le Brevet d'État de lutte et également, celui de sambo.

Il est épaulé par plusieurs animateurs, formés par lui, dont Denis et Nathalie Antompaoli, Jean-François et Jean-Marc angelini, ainsi que Rodolphe Barillec. Par ailleurs, d'autres éléments du club, après avoir décroché leur diplôme de Jeune Arbitre brûlent d'impatience en attendant d'avoir l'âge requis, pour passer leur diplôme d'animateur. À noter aussi que, depuis le 1^{er} septembre, deux jeunes volontaires, bénéficient d'un contrat du Service Civique dans le cadre du club et que deux autres sont déjà sur les rangs pour prendre le relais en septembre 2014 !

L'AVENIR DU CAR LUTTE.

Il est sur les rails, et avec près de 80 membres, il est l'un des 5 plus gros clubs de lutte, de la Région PACA.

La nouvelle génération prise en charge par Jean-Luc Angelini, depuis plusieurs années, commence à faire parler d'elle. Ce n'est qu'un début et la saison qui commence devrait encore être bien chargée. La première compétition, réservée aux plus chevronnés est d'ores et déjà programmée, avec le tournoi de Nègrepelisse, près de Montauban, fin octobre.

ENEZ PRATIQUER LA LUTTE

Rappelons qu'il y a quatre groupes de pratiquants, garçons et filles :

- 1/de 4 à 5 ans, la baby lutte, permet aux tout jeunes de se préparer à la pratique de la lutte grâce à des jeux divers qui vont les dégoûter et leur permettre de s'habituer au tapis, l'élément majeur de notre sport. Cours mercredi à 15 heures.
- 2/de 6 à 9 ans, approximativement, mercredi de 16 à 17 heures et vendredi, de 17 h 30 à 18 h 30.
- 3/de 9 à 12 ans, approximativement, mercredi de 17 à 18 heures et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30.
- 4/Adultes et adolescents, mardi et vendredi, de 19 h 30 à 21 h 30, à la salle René AUTRAN, qui est le lieu où sont dispensés, tous nos cours.

À noter, pour les féminines, un cours spécial, « Combar Défence » le mercredi de 18 h 30 à 20 heures.

En fait, si la lutte est un sport de combat, elle bannit toute violence inutile, et le but du jeu, car c'est un jeu, n'est pas de faire mal mais de maintenir son adversaire le dos plaqué au tapis pendant une seconde. (Deux secondes pour les plus jeunes). Tous les coups ou prises pouvant être dangereuses, sont interdits et peuvent entraîner la disqualification.

C'est pourquoi, cela permet à deux copains de disputer des combats de lutte, car on ne fait pas mal à un copain.

De plus, la pratique de la lutte, à 40 € le trimestre est d'un coût très raisonnable.

René AUTRAN

**RENSEIGNEMENTS ET TARIFS DÉTAILLÉS
SONT À VOTRE DISPOSITION
PENDANT LES HEURES DE COURS.
OU APPELEZ LE : 04 94 86 98 52**

Tennis Club du Val D'Issole

C'est reparti...

Une nouvelle fois, le TCVI a clôturé la saison sportive avec la traditionnelle fête du tennis du mois de juin qui réunit « petits et grands ». C'est le moment pour les enfants des deux écoles de tennis, de recevoir leurs récompenses amplement méritées pour l'année écoulée, avec la remise d'un prix spécial pour Dimitri Baudino qui est la jeune pousse du TCVI qui a effectué le plus de tournois.

Puis après le barbecue, place au tournoi de doubles à la mêlée pour achever cette journée et terminer la saison dans la bonne humeur !

Après la trêve estivale, le TCVI reprend le chemin des courts dès le lundi 16 septembre. Toujours sous la houlette du professeur BE Julien Canard, les entraînements et l'école de tennis reprendront afin de préparer les premiers matches officiels qui s'annoncent déjà.

Avec la réfection des deux anciens courts de Néoules et la création d'un troisième, c'est donc sur 5 courts flambant neufs que cette saison va démarrer... De quoi motiver tout le monde !



Une partie des enfants présents pour la remise des prix de fin d'année

Les cavaliers de la Loube

C'est avec beaucoup de plaisir que les « Cavaliers de la Loube » ont apporté leur contribution à deux manifestations festives, à La Roquebrussanne :

- Le 3 Juillet pour célébrer le passage du Tour de France dans notre village
- et le 15 Août, journée Offerte aux enfants par le COF .

La fête du cheval « EPONA II », qui a eu lieu le 22 septembre dernier a proposé des spectacles époustouflants ! Cascadeurs, voltige cosaque, monte en amazone, danse country et danses indiennes, Doma Vaquera, Barel Racing, Chevaux Camarguais ... Et bien d'autres démonstrations équestres qui nous permettent d'apprécier l'intelligence et la générosité de nos amis les chevaux ! Merci aux cavaliers et à tous les bénévoles qui participent au montage de cette grande fête !

À bientôt

Mme Englinger



Esprit de Cirque

Le chapiteau Esprit de Cirque propose toute l'année des stages et cours de cirque, équitation artistique et voltige équestre.

Situé sur la D554 au pied du village de Néoules en direction de Méounes, chemin de canséquier, vous pouvez y venir assister aux répétitions quotidiennes et y passer une journée en famille dans le cadre des « journées pédagogiques », avec spectacle, ateliers découverte et visite commentée de l'écurie.

L'ensemble des activités sont en ligne sur :

www.esprit-de-cirque.com

rubrique actualités pour les dates de représentations.

Les cours sont ouverts aux débutant et confirmés, enfants adultes et adolescents à partir du 25 septembre 2013 et durant chaque vacance scolaire.

Renseignements : 06 87 05 00 69
ou sur www.esprit-de-cirque.com

Merci

Fanny TOURETTE



L'école de football de la Jeunesse Sportive du Val d'Issole

L'Étoile Sportive du Val d'Issole continue de briller pour accueillir aujourd'hui, plus de 210 enfants, belle progression, vous en conviendrez et qui défendront les nouvelles couleurs de la Jeunesse Sportive du Val d'Issole.

En effet, une entente sportive pour les jeunes, vient d'être signée avec l'USSI de Garéoult.



L'école de football est plus que jamais la représentante des jeunes de la communauté de communes et ouvre ses portes aux footballeurs en herbe ou confirmés, de 5 à 15 ans, avec une extension aux 16/19 ans, selon les possibilités en joueurs et encadrements qui nous seront donnés pour former des équipes compétentes.

Cette entente nous permettra de faire évoluer les différentes tranches d'âges en compétition.

Pour mener à bien notre mission, nous bénéficions au total de 4 terrains : 2 sur herbe, à Néoules / Garéoult et 2 flambants neufs sur synthétique, à La Roquebrussanne / Garéoult, ... le début d'un grand club !



Pour les plus jeunes, les entraînements seront toujours dispensés le mercredi. Si votre enfant, garçon ou fille, ne connaît pas le club et que ses pieds sont toujours collés à un ballon, n'hésitez pas à venir le mercredi pour nous en parler et lui faire faire un essai en grandeur nature, vous pourrez alors décider de la suite de son engagement à l'ESVI.

LA PHILOSOPHIE de l'école de football, est avant tout un point de rencontre des enfants, leur récréation préférée, car ils peuvent développer convivialité, partage, respect et « jeu de ballon », encadrés par des éducateurs confirmés et attentifs à leurs différentes valeurs.

NOS OBJECTIFS sont de développer la notion du partage, pour donner à nos jeunes footballeurs la valeur de la communauté et de l'échange, ayant pour but final, la progression de chacun, suivant son rythme, mais au sein d'un collectif qui l'aidera à s'épanouir dans son entourage familial et scolaire.

Beaucoup d'enfants entraînent aussi beaucoup d'éducateurs, d'accompagnateurs et malgré la mobilisation de nombreux bénévoles, nous faisons appels à tous les papas ou célibataires pour venir nous épauler, à transmettre du savoir et garantir la pleine sécurité des enfants

Les enfants d'aujourd'hui seront les grands de demain ... et l'avenir de la JSVI.

À bientôt sur la pelouse !

L'Association Country du Val d'Issole

L'association vous attend dès le mois de septembre pour ces cours de danses country.

Les cours :

- Le vendredi soir à partir de 18h00 "Salle Maurin" à Garéoult

Les entraînements :

- Le jeudi soir à partir de 19h30 "Salle René Autran" à La Roquebrussanne

- Le mercredi soir dès 18h00 "Algéco des Clas" à Rocbaron

- Le samedi matin dès 9h00 "Salle Maurin" à Garéoult



Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils sont nés

Le 12 05 2013	Audergon Naomi	Le 16 07 2013	Lamagat Lorenzo
Le 29 05 2013	Deflaux Mathilde	Le 20 07 2013	Labesse Thomas
Le 31 05 2013	Dumont Lenny	Le 27 07 2013	Velia Valentin
Le 28 06 2013	Aurimond Siana et Aimy	Le 11 08 2013	Zerbonia Nolan
Le 16 07 2013	Yattim Jonathan	Le 16 08 2013	Viale Klaus Léo



Ils se sont mariés

Le 11 05 2013	Pillement Claudine et Henrio Guy	Le 10 08 2013	Bocket Anne et Bert Sébastien
Le 18 05 2013	Lesaffre Marie-Emilie et Charles Yannick	Le 10 08 2013	Andres Virginie et Ariso Richard
Le 22 06 2013	Jullien Marie-Violaine et le Cocq Serge	Le 24 08 2013	Ricard Lucie et Petrigh Thomas
Le 29 06 2013	Domejean Sabrina et Helin Jérôme	Le 07 09 2013	Loisant Marion et Audibert Cédric
Le 27 07 2013	Giordmaina Estelle et De Carlo Joël	Le 07 09 2013	Hardas Delphine et Bec Laurent
Le 03 08 2013	Coetto Delphine et Blivet Aurélien	Le 07 09 2013	Ghera Angélique et Courtois Mickaël



Ils nous ont quittés

Le 26 04 2013	Poussel Raymonde née Roussel	Le 05 08 2013	Labarga Carballo Jaime
Le 25 05 2013	Viale Emma née Zaffiro	Le 06 08 2013	Hylaire Raymond
Le 21 06 2013	Blengino Micheline née Venturini	Le 15 08 2013	Caporali Frane née Lariguet
Le 13 07 2013	Bouscarle Paulette née Audibert	Le 19 08 2013	Thomas Jean-Michel
Le 14 07 2013	Simon Gabriel	Le 22 08 2013	Tartarin Colette née Salle
Le 20 07 2013	Philis René	Le 30 08 2013	Roux Henri



Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Infos Mairie

☞ Téléphones utiles :

- Mairie : 04 94 37 00 90
 - M. Jérôme Brière (*Chef de police*) - wBureau : 04 94 04 85 01
- Horaires des Cars du Conseil général
 - Groupement Lignes du Var BLANC : 09 94 28 93 28
 - Informations sur le Réseau Départemental : www.transports.var.fr
 - Gare Routière de Toulon : 04 94 24 60 00

☞ Téléphone urgence :

Téléphone en cas d'urgence (le week-end uniquement) des élus de permanence de La Roquebrussanne : 06 74 95 47 91

☞ Site internet : www.laroquebrussanne.fr

"Lou Pichoun Roquier"

Revue municipale d'informations

Directeur de la publication : **Monsieur le Maire**
Rédacteur en chef : **Marinette NANO**
Conception : **Studio CARGO** - La Roquebrussanne
Dépôt légal en cours - Tirage : 1100 exemplaires
*Les articles et photos des associations sont rédigés
et utilisés sous leur seule responsabilité.*

 **IMPRIM'VERT®**

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

☞ Taxis :

La société Taxi du Var : 06 63 37 85 37
Les Taxis Jean-Michel : 06 28 75 92 61.



Les ponts de la latte



Le pont rouge avec ses deux arches

Les 9 ponts de La Roquebrussanne

par l'équipe de la RSR



Le pont au vallon - anse avec date de construction : 1866



Le pont de l'Orbitelle vers l'amont



Le pont des Aires



Le pont de la Foux



Le pont près de la pizzeria Tosello



le pont entre la maison de retraite et l'avenue du portail



Le pont des Demoiselles